

BULLETIN D'INSCRIPTION - 2025

REGISTRATION FORM

NOM /Last name

PRÉNOM /First name

DATE DE NAISSANCE /Birth Date

NATIONALITÉ /Nationality

LANGUE MATERNELLE /Native language

SEXE /Gender

COURRIEL /Email

TÉLÉPHONE /Phone Number

ADRESSE /Adress



DATES /Period

NIVEAU SUPPOSÉ/Assumed level

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ALLIANCE FRANCAISE STRASBOURG EUROPE ?

How did you hear about Alliance Française Strasbourg Europe ?

JE DONNE MON ACCORD POUR :

I give my consent for :

L'UTILISATION DE MES DONNÉES PERSONNELLES POUR LE SEUL USAGE DE L'ALLIANCE FRANCAISE
IThe processing of my personal data for use only by the AF Administration

L'UTILISATION DE MON IMAGE
The use of my image

J'AI LU ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
I have read and accept the general terms and condition

Nous contacter :

+33 (0)3 88 75 62 55
accueil@afstrasbourg.eu
12 rue des Pontonniers - 67000 Strasbourg
www.afstrasbourg.eu


Alliance Française
Strasbourg Europe



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

★ ★ ★ formations
★ ★ ★ enseignants
★ ★ ★ accueil
★ ★ ★ locaux
★ ★ ★ gestion



NOS COURS OUR COURSES

Frais d'inscription aux cours obligatoires et valables un an : 65€

Compulsory course enrolment fee valid for one year: 65€

COURS INTENSIF

Lundi au Vendredi **INTENSIVE COURSE**
de 9h à 13h
20h/semaine
80h/mois

Monday to Friday
9am to 1pm
20h/week
80h/month

Parcours 1 mois
-7% - Parcours 3 mois
-10% - Parcours 6 mois

PRIX
price

920 €
2 566.80 €
4968 €

**ACOMPTE POUR
RÉSERVATION**
Deposit for booking

230 €
641.70 €
1242 €

COURS CHOISI
Chosen Course

COURS DU SOIR

Mardi et Jeudi **EVENING COURSE**
de 18h30 à 20h30
4h/semaine
16h/mois

Tuesday and Thursday
6.30pm to 8.30pm
4 hours/week
16 hours/month

Parcours 1 mois
-7% - Parcours 3 mois
-10% - Parcours 6 mois

PRIX
price

196 €
546.84 €
1058.40 €

**ACOMPTE POUR
RÉSERVATION**
Deposit for booking

109 €
197 €
325 €

COURS CHOISI
Chosen Course

COURS EN LIGNE

Plateforme de cours en ligne en illimité
1h30 de cours particuliers par semaine

Unlimited online course platform
1h30 private lessons per week

PRIX
price

580 €

**ACOMPTE POUR
RÉSERVATION**
Deposit for booking

205 €

COURS CHOISI
Chosen Course

COURS PARTICULIERS

PRIVATE COURSE

Général
General French

Spécifique
French for specific purpose
(DELFL, DALF, TCF, Professionnel etc...)

PRIX
price

65 €/heure
75 €/heure

COURS CHOISI
Chosen Course

**NOMBRE D'HEURES
SOUHAITÉES**
*Number of hours
required*

Nous contacter :

+33 (0)3 88 75 62 55
accueil@afstrasbourg.eu
12 rue des Pontonniers - 67000 Strasbourg
www.afstrasbourg.eu


Alliance Française
Strasbourg Europe


QUALITÉ
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE


Qualiopi
processus certifié


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été obtenue
au titre de la catégorie d'action suivante
ACTIONS DE FORMATION

★ ★ ★ formations
★ ★ ★ enseignants
★ ★ ★ accueil
★ ★ ★ locaux
★ ★ ★ gestion


QUALITÉ
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
Qualiopi
processus certifié
Actions de formation
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURS POUR GROUPE

GROUP COURSES

COURS A LA DEMANDE 2 à 7 personnes

COURSES ON DEMAND FOR SMALL GROUPS (2 TO 7)

	PRIX price	COURS CHOISI Chosen Course	NOMBRE D'HEURES SOUHAITÉES Number of hours required
Général General French	110 €/heure	<input type="checkbox"/>	_____
Spécifique French for specific purpose (DELFF,DALF,TCF,Professionnal etc...)	130 €/heure	<input type="checkbox"/>	_____

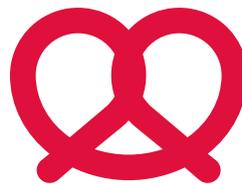
COURS A LA DEMANDE 8 à 16 personnes

COURSES ON DEMAND FOR GROUPS (8 TO 16)

	PRIX price	COURS CHOISI Chosen Course	NOMBRE D'HEURES SOUHAITÉES Number of hours required
Général General French	120 €/heure	<input type="checkbox"/>	_____
Spécifique French for specific purpose (DELFF,DALF,TCF,Professionnal etc...)	140 €/heure	<input type="checkbox"/>	_____

CALENDRIER 2025

CALENDAR 2025



JANVIER

Du 06/01 au 31/01

Pas de jour férié

FEVRIER

Du 03/02 au 28/02

Pas de jour férié

MARS

Du 03/03 au 28/03

Pas de jour férié

AVRIL

Du 01/04 au 30/04

Férié : le 18/04 & le 21/04

MAI

Du 02/05 au 30/05

Férié : le 09/05 & le 20/05

JUIN

Du 02/06 au 30/06

Pas de jour férié

JUILLET

Du 02/07 au 30/07

Férié: le 14/07

AOÛT

Du 01/08 au 29/08

Férié : le 15/08

SEPTEMBRE

Du 02/09 au 29/09

Pas de jour férié

OCTOBRE

Du 30/09 au 28/10

Pas de jour férié

NOVEMBRE

Du 29/10 au 26/11

Férié : le 01/11 et le 11/11

DECEMBRE

Du 27/11 au 23/12

Pas de jour férié

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

CONDITIONS D'ADMISSION

- Il faut avoir 18 ans révolus ou 16 ans avec une autorisation parentale.
- Le niveau est déterminé par un test écrit en ligne et un test oral par Skype/Teams ou en présentiel. **Le test est obligatoire avant toute intégration au cours.**
- En cas de non-ouverture de la classe, le paiement pourra être remboursé ou utilisé comme crédit pour une session ultérieure.

TITRE DE SEJOUR/VISA

- Les personnes souhaitant s'inscrire à l'Alliance Française depuis leur pays doivent tenir compte de la législation en vigueur, différente selon que le pays appartient ou non à la Communauté Européenne. Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france>
- Après avoir renseigné le bulletin d'inscription et fourni les documents officiels d'identité, l'étudiant doit effectuer **le paiement des frais d'inscription et du montant de la préinscription** (environ 25% du montant total des cours, selon la durée choisie). Les montants figurent sur le bulletin d'inscription. Il reçoit un **certificat de préinscription** lui permettant d'effectuer les démarches pour sa demande de visa à l'ambassade de France ou de titre de séjour auprès de la Préfecture. Attention: Seul un visa étudiant peut-être prolongé en France. **L'Alliance Française ne peut être tenue pour responsable des difficultés d'obtention de visa ou de titre de séjour.**

ASSURANCES

- Chaque étudiant doit être assuré contre les risques maladie, accident, et responsabilité civile. S'agissant de l'assurance Responsabilité Civile, une attestation doit être fournie à l'administration de l'Alliance Française au moment de l'inscription.

CALENDRIER DES COURS PRESENTIELS

- L'Alliance Française fonctionne par sessions, les tarifs catalogues sont forfaitaires et sont consultables sur le bulletin d'inscription.
- Les jours fériés sont rattrapés dans la limite d'un jour férié par session.
- L'inscription en cours est possible pour une durée d'une semaine pour les cours intensifs et deux semaines pour les cours extensifs minimum.
- Pour les horaires, se reporter au bulletin d'inscription.
- Les dates de sessions (cours intensifs ou extensifs) sont précisées dans le calendrier et doivent être impérativement respectées. Pour des raisons pédagogiques, les étudiants débutants ne peuvent pas intégrer de cours en milieu de session. Pour les autres niveaux, l'intégration est possible en cours de session.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- **Les frais d'inscription sont valables pendant un an** pour toute nouvelle inscription. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Leur montant est consultable sur le bulletin d'inscription.
- Les personnes ayant suivi des cours dans une autre Alliance Française en France durant la même année civile sont dispensées de frais d'inscription (justificatif à fournir).
- Le paiement du solde doit se faire au plus tard 2 semaines avant le début des cours. Aucun accès aux cours ne sera autorisé sans ce paiement dans les délais indiqués.
- Les groupes sont constitués de 8 à 16 personnes pour les cours en présentiel. L'inscription sera validée dans la limite des places disponibles.
- Inversement en cas d'effectifs insuffisants, un cours peut être annulé. Dans le cas où un autre cours ne pourrait être proposé, le montant du cours sera intégralement remboursé.
- Pour les parcours de 3 mois et 6 mois, le montant total est payable avant le début des cours. Les tarifs intègrent des réductions de respectivement 7% et 10% sur la totalité des cours.
- Les tarifs catalogue en vigueur figurent sur le bulletin d'inscription. L'administration se réserve le droit de modifier les tarifs, dates ou formules des cours sans préavis.
- Les frais bancaires pour les transactions hors Union Européenne sont à la charge de l'étudiant.
- Le matériel pédagogique n'est pas compris dans le prix du cours. Il est possible de l'acquérir auprès des librairies.
- Les cours particuliers sont soumis à des conditions spécifiques qui sont communiquées avant l'inscription ou à la demande.
- Le paiement des examens se fait au moment de l'inscription.

Pour les tiers payants (entreprises, organisations, Alliances Françaises et toute autre entité juridique). L'inscription peut se faire par correspondance (courriel ou courriel postal) ou sur place. Pour que l'inscription soit valable, il faut effectuer les formalités suivantes :

>Prendre connaissance des Conditions Générales d'Inscription et renvoyer le formulaire d'inscription daté et signé. Ceci vaut pour engagement de la prise en charge intégrale des frais de formation et d'hébergement.

- Un devis sera établi par l'Alliance Française. Avant validation, le tiers payant peut demander une seule modification.
- Après validation par le tiers payant, l'Alliance Française envoie le certificat de préinscription ainsi que les informations concernant l'hébergement le cas échéant. Les options du séjour sont alors définitives. La demande de changement supplémentaire entraînera un surcoût de 30€.
- Les conditions de report, d'annulation et de remboursement sont identiques à celles des étudiants individuels mais la restitution se fera au profit du tiers payant.

ASSIDUITE ET PONCTUALITE

- L'étudiant est tenu d'assister au cours avec assiduité. Une attestation de présence peut lui être délivrée à la fin de son séjour sur demande.
- Les absences au cours non justifiées ne sont ni rattrapées, ni remboursées.
- Toute absence doit être signalée à l'administration minimum 24h à l'avance en ce qui concerne les cours particuliers.
- Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure sauf cas exceptionnel au plus tard à la fermeture des bureaux de l'administration (se reporter aux horaires d'ouverture).
- Dans tous les cas, les arrivées tardives pourront être refusées par le professeur afin de ne pas perturber le travail en cours.

PROLONGATION DE COURS

- Pour les étudiants souhaitant se réinscrire, le paiement doit impérativement être effectué 1 semaine avant le démarrage de la nouvelle session de cours. La réinscription est effectuée sous réserve de disponibilité du cours.
- Les étudiants qui souhaitent bénéficier des réductions accordées pour toute nouvelle inscription doivent se réinscrire pour une session entière.

REPORT, REMBOURSEMENT, ANNULATION, RECLAMATION

- Toute demande de report ou de remboursement doit être faite par écrit, avec un justificatif (voir exemples de justificatifs dans les conditions spécifiques). Tout report de cours doit s'effectuer obligatoirement dans les 12 mois suivant la date initiale de début de cours. Aucun report n'est accepté si la totalité du cours n'est pas payée.

Avant le début du cours

- Pour annuler ou modifier l'inscription, une demande écrite doit parvenir à la Direction au plus tard 2 semaines avant le début des cours. En cas d'annulation, le montant de la préinscription sera retenu sur le remboursement, sauf cas de force majeure.
- Les inscriptions effectuées en ligne ou par mail donnent lieu à un droit de rétractation pendant 7 jours à compter du jour de commande, sauf si les cours ont commencé.
- En cas de non-obtention de visa, les frais d'inscription ne pourront pas être remboursés.

Après le début des cours

- Toute session de cours commencée est due pour la durée prévue par l'étudiant lors de l'inscription.
- En cas d'absences répétées non justifiées ou de départ anticipé non autorisé par la Direction, aucun report de cours ni remboursement ne seront effectués.
- Aucune modification de la durée du séjour ou de l'inscription n'est possible, sauf pour les cas figurant dans les conditions spécifiques. Selon les cas, la session commencée reste due et le montant de la préinscription pourra être retenu sur le remboursement. Par ailleurs, la tarification sera réajustée selon la durée effective des cours suivis.
- Si l'étudiant a obtenu un visa d'entrée sur le territoire français ou une carte de séjour avec le certificat de préinscription de l'Alliance Française, il doit suivre les cours pour la durée prévue et la formule indiquée sur le certificat. À défaut, l'Alliance Française sera dans l'obligation de prévenir la Préfecture : pref-etrangers-titresdesjour@bas-rhin.gouv.fr

Réclamation

- Pour toute réclamation, merci d'écrire à : information@afstrasbourg.eu

HEBERGEMENT

Un délai de 2 semaines est nécessaire pour réserver un hébergement.

Après validation du formulaire de demande d'hébergement, l'étudiant doit effectuer le paiement du forfait d'hébergement et de la caution.

La recherche d'hébergement est faite après réception du paiement des cours et sous réserve de disponibilités.

Si l'étudiant est hébergé en famille d'accueil, il devra :

- Contacter directement la famille dont les coordonnées figurent sur le courrier de confirmation pour préciser ses horaires d'arrivée 8 jours à l'avance.
- Signer le "Règlement de l'hébergement en famille d'accueil" et le retourner signé à l'Alliance Française 8 jours avant le début du séjour

CONDITIONS DE VENTES SPECIFIQUES

Cas d'annulation et de report

Avec justificatif

- Maladie de l'étudiant (présentation d'un certificat médical) ou des ascendants ou descendants directs.
- Décès d'un membre de la famille (ascendants ou descendants direct).
- Embauche (contrat de travail).
- Problème de visa.

Sans justificatif

- Période d'état d'urgence
- Cas de force majeur et autres cas à l'appréciation de la Direction.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS 2025

CONDITIONS OF ADMISSION

- Students must be at least 18 years old, or, 16 with parental consent.
- Students have to take a written positioning test on-line. Oral skills are evaluated before the first day of class during a Skype/Team interview with the pedagogical staff.
- In case the class does not open, the payment is refundable or can be used as credit for an upcoming session or another course.

RESIDENCE PERMIT/VISA

- Students who wish to enroll at the Alliance Française from their own country must consider the local legislation, which may vary according to whether the country belongs to the European Union or not. For more information : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france>
- After filing in the registration form and providing the official identity documents, **the student must pay the registration fee and the pre-registration fee** (approximately 25 % of the total amount of the course, depending on the chosen duration). The amounts are indicated on the registration form. The Alliance Française provides a pre-registration certificate for visa or residence permit process. Attention : Only the student visa can be extended in France. **The Alliance Française is not responsible if the student does not get his visa.**

INSURANCE

- Students must take out an individual insurance covering all the risks of his trip and his stay. The Alliance Française does not take care of the insurance procedures.

COURSE CALENDAR

- The Alliance Française operates on a session basis, the catalogue rates are all-inclusive and can be consulted on the registration form.
- Bank holidays are made up by the limit of 1 per session.
- For the intensive general courses, the minimum duration of enrollment is one week. For the extensive courses it is two weeks.
- For schedules, please refer to the registration form.
- The dates of sessions (intensive or extensive courses) are specified in the calendar and must be respected. For pedagogical reasons, beginner students cannot integrate mid-term courses. For other levels, integration is possible during the session.

REGISTRATION AND PAYMENT TERMS

- **For any courses and duration, the enrollment (registration) fee is valid for one year** and for one person and cannot be subject to any reimbursement.
- Students who were enrolled in another Alliance Française in France during the same calendar year do not need to pay enrollment fees (on presentation of documentary evidence).
- The outstanding balance is payable no later than 2 weeks before the start of the course. Access to the courses will not be authorized unless the payment is completed within this timeframe.
- The groups are made up of 8 to 16 people for the face-to-face courses and 5 to 8 people for the online courses. Registration will be validated within the limit of available places. Conversely, in the event of insufficient numbers, a course may be cancelled. In the event that another course cannot be offered, the full amount of the course will be refunded.
- For an enrollment for a three-month Path or a six-month Path, the entire amount of the fee is payable before the beginning of the courses. The price includes respectively 7% and 10% of reduction on the entire amount.
- The organization reserves the right to make changes to prices, dates and courses without prior notice.
- g.Bank charges are at the expense of the students (applicable for students outside of the Euro zone).
- The learning material is not included in the fees and can be purchased in libraries.
- Private lessons are subject to specific terms which are communicate before the registration or available on demand.
- Exam fees are to be paid upon registration.

For third-party payers' registrations (companies, organizations, Alliances Françaises or other legal entities). The registration can be made at the Alliance Française, by email or postal mail For a registration to be valid, the third-party payers have to carry out the following formalities:

>Read the Terms and Conditions and send back the registration form signed and dated. Upon signing the latter, the payer accepts the responsibility of the payment of all the tuition and accommodation fees.

- The students must send back the positioning test.
- The Alliance Française will provide you with a quotation. Before signing the quote, the third-party payer can ask for one modification.
- Once the quotation is accepted and signed, the Alliance Française sends the enrollment certificate and accommodation details if applicable. The stay options are then definitive. Any further modification will be charged 30 €.
- Report, cancellation and refund terms are the same as for individual students, but any monies will be refunded to the third-party payer and not the student.

ATTENDANCE AND PUNCTUALITY

- Students have to attend classes regularly. An Attendance Certificate can be given at the end of the course upon request.
- Unjustified absences cannot be caught up or reimbursed.
- Absences must be reported to the administration minimum 24h in advance regarding the private courses.
- Students are required to arrive on time, except in exceptional cases, no later than the close of the administration offices (see opening hours).
- In any case, late arrivals may be refused by the teacher in order not to disrupt the work in progress.

COURSE EXTENSION

- Students who want to extend the duration of their course have to pay at least 1 week before the beginning of the new session. The acceptance of the new reregistration is subject to availability of the course.
- Discounts are only granted on full course sessions.

REPORT, REFUND, CANCELLATION AND RECLAIM POLICY

- Any request for deferral or reimbursement must be made in writing, with supporting documents (see examples of supporting documents in the specific conditions). Any deferral has to be processed within the 12 months following the course initial starting date. No rescheduling is accepted without complete payment of the course fees.

Before the beginning of the course

- To cancel or modify a registration, a written request addressed to the Director has to be sent two weeks before the starting date of the course at the latest. In case of cancellation, the amount of the preregistration will be retained on the refund (except in any case of force majeure).
- Registrations made by mail or online leads to a right of cancellation of 7 days from the date of the order, unless the classes have already started.
- If a visa cannot be obtained, the registration fee will not be reimbursed.

After the beginning of the course

- Any course session started is due by the student and for the period booked at the time of the registration.
- In the case of repeated absences or early departure without authorization from the Director, no rescheduling or refund will be applicable.
- No modification of the length of stay is possible, except for the cases listed in the specific conditions. Depending on the case, the session which has already begun remains due and the amount of the preregistration may be retained from the refunded amount. Moreover, the pricing would be adjusted according to the actual duration of the course.
- If students obtained their entry visa or resident permit using the AF certificate, they must follow the course for the time period and according to the option mentioned on the certificate. In case of non-attendance the prefecture will be informed: (pref-etrangers-titresdesjour@bas-rhin.gouv.fr).

Reclaim

- For any reclaim, please fill the form available at the Reception Desk

ACCOMODATION

You have to book your accommodation at least 2 weeks in advance.

After validation of the accommodation application form, the student must pay for the accommodation search fees as well as the deposit..

The booking will be done only after the payment of the course and subject to availability.

If the student is staying with a host family, he or she will have to

- Contact the family directly, whose contact details appear on the confirmation letter, to specify their arrival times 8 days in advance.
- Sign the "Rules and Regulations for Accommodation in a host family" and return it signed to the Alliance Française 8 days before the beginning of the stay.

SPECIFIC TERMS AND CONDITIONS OF SALE

Cancellation and postponement cases

With proof

- Illness of the student (presentation of a medical certificate) or direct ascendants or descendants.
- Death of a family member (direct ascendants or descendants).
- Hiring (employment contract).
- Visa problems.

Without proof

- State emergency situation.
- Cases of force majeure and other cases at the discretion of the Management.